

lieu d'histoire et d'avenir

Construit au tout début de la Nouvelle-France, le monastère des Augustines de L'Hôtel-Dieu de Québec est un immense chantier sur le point de se terminer. Une transformation majeure qui aura nécessité un investissement de quelque 40 millions \$. Cette étape n'est pas que physique pour ce lieu d'histoire aujourd'hui tourné vers l'avenir. Découvrez, au fil des semaines, ce profond changement autorisé par la communauté religieuse.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS: LE 3 MAI

PRÉSERVER LA MÉMOIRE DES AUGUSTINES



RAPHAËLLE PLANTE
Collaboration spéciale
rplante@lesoleil.com

Afin de préserver leur mission sociale et de veiller sur leur patrimoine, les Augustines ont décidé de créer une fiducie d'utilité sociale. Depuis 2009, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, qui a un statut d'organisme de bienfaisance, est la gardienne des intentions des religieuses et fait de la population québécoise la principale bénéficiaire de leur legs.

Alors que la province a déjà compté près de 800 augustines, il n'y en aurait plus que 116 aujourd'hui, selon sœur Lise Tanguay, supérieure

de la Fédération des monastères des Augustines. Au monastère fondateur de L'Hôtel-Dieu de Québec, la moyenne d'âge des sœurs qui y résident toujours est de 81 ans. Confrontée à une inexorable diminution de ses effectifs, la communauté religieuse voulait s'assurer, grâce à la fiducie, que sa mission garde une pérennité, qu'elle soit durable dans le temps.

Le président de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, Marcel Barthe, indique que l'entité est «plus particulièrement chargée de la mission sociale des religieuses, c'est-à-dire de soutenir les clientèles qui aident à soigner les gens», comme les proches aidants, les accompagnateurs de malades ou les bénévoles du secteur de la santé.

Avec la conversion du monastère de L'Hôtel-Dieu en centre de resourcement, quelques chambres seront réservées pour cette clientèle. Par exemple, un programme est élaboré pour que des proches aidants

«viennent se reposer au monastère à un prix extrêmement bas, pendant que quelqu'un s'occupe de la personne malade», explique M. Barthe. «On veut aussi offrir un programme pour les soignants, qui ont fait part d'un besoin de se ressourcer.»

En tant que propriétaire des bâtiments du monastère, la fiducie a aussi le rôle de soutenir l'organisme qui exploitera les lieux. Les Augustines ont en fait décidé de la création de deux organismes sans but lucratif : Le Monastère des Augustines, qui est responsable de l'hôtellerie, du musée et des archives, et le Centre Catherine-de-Saint-Augustin, un lieu dédié à la mémoire de cette augustine qui a marqué la communauté et qui a été béatifiée en 1989.

Si le premier OSBL est géré par des laïques et vise à offrir une expérience non confessionnelle basée sur le concept de santé globale, le second demeure géré par les religieuses et représente un lieu de spiritualité, de commémoration et de pèlerinage.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Avant de livrer les lieux à l'organisme chargé des opérations, la fiducie a veillé sur l'imposant chantier visant à réhabiliter le monastère pour sa nouvelle vocation. Après plus de deux ans de travaux, le monastère de L'Hôtel-Dieu sera prêt d'ici quelques semaines. On entrera alors en période de «rodage».



Quelques «surprises» ont ponctué les travaux de réhabilitation du monastère de L'Hôtel-Dieu. On a notamment dû changer l'emplacement de la salle mécanique après des «découvertes archéologiques importantes» dans les voûtes, signale le président de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, Marcel Barthe. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

«L'objectif de la fiducie est de livrer [à l'OSBL] un monastère de grande qualité. Tout doit être terminé en juin pour laisser un temps minimum de rodage et que le public puisse y avoir accès dès juillet. Au début de la période d'ouverture, il devrait y avoir des portes ouvertes pour les citoyens de la région», révèle Marcel Barthe.

La fiducie soutiendra financièrement le Monastère des Augustines (l'OSBL) à ses débuts, mais on espère que l'organisme atteigne «rapidement» son autofinancement. Les revenus excédentaires générés ensuite seront confiés à la fiducie pour poursuivre la mission sociale des religieuses, indique M. Barthe. Des campagnes auprès de donateurs privés sont aussi prévues à cette fin.

DES «SURPRISES»

Le projet initial de réhabilitation du monastère de L'Hôtel-Dieu

était évalué à 36 millions \$, subventionné par les trois ordres de gouvernement : 15 millions \$ du gouvernement fédéral et autant du provincial, ainsi que 6 millions \$ provenant de la Ville de Québec. Toutefois, des «surprises» lors des travaux ont fait gonfler la facture de quelques millions, signale M. Barthe.

«Des découvertes archéologiques importantes ont été faites dans les voûtes [qui datent de 1695]. La salle mécanique devait être installée là, mais on a dû la déplacer. Ça a coûté deux millions de plus juste pour ça», affirme le président de la fiducie. «On a eu des fonds supplémentaires du ministère de la Culture du Québec et de la Ville, mais on n'a pas eu de réponse du fédéral [...] À 40 millions \$, c'est serré, mais on a les sous pour compléter le projet», ajoute M. Barthe.



Conseillers indépendants en gestion
Spécialistes des projets de construction

FIER PARTENAIRE DANS LE PROJET DE TRANSFORMATION ET RESTAURATION DU MONASTÈRE DES AUGUSTINES, UN TRÉSOR PATRIMONIAL ET CULTUREL QUÉBÉCOIS INESTIMABLE DU VIEUX-QUÉBEC!

1135, GRANDE ALLÉE OUEST, BUREAU 120, QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 1E7 | WWW.STRATEGIACONSEIL.CA